

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Présents : LORCHEL Philippe, TATY Pascal, PONTILLE Michel, GIRARD Myriam, PONTET Pascal, MARIETON Florent, DESCHELETTE Sophie , FORESTIER Emilie, FELIX Bertrand, MORET Fabien, CASIEZ-PIOLOT Julie, LECUYER Isabelle, PIVOT Delphine, SAUVAGEON-FILLON Amélie

Absent excusé : COUTURIER David

Mme GIRARD Myriam a été désignée secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de conseil du 24.11.2020.

1) COR Service ADS – nouvel avenant à la convention

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention du service ADS qui modifie l'article 3 comme suit :

« La convention prenant fin le 10.09.2019, déjà prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2020, est de nouveau prolongée jusqu'au 30 avril 2021, dans l'attente de la préparation d'une nouvelle convention »

2) AERES – Appel à cotisations 2021

Le conseil municipal vote les subventions pour le fonctionnement du centre de loisirs Intergônes qui s'élèvent à 14 300.54€ comme suit :

Au 30.01.2021	4 766.84€
Au 31.03. 2021	4 766.85€
Au 30.09.2021	4 766.85€
TOTAL	14 300.54€

3) Budget annexe lotissement – clôture du budget au 31.12.2020

Tous les lots du lotissement Les Quatre Vents étant vendus, le conseil municipal décide la clôture du budget annexe lotissement au 31.12.2020

M. le trésorier doit transmettre les diverses écritures à prendre.

4) Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain au lieu-dit Le Monnet

M. Philippe LORCHEL se retire de la salle et ne participe pas au débat.

Après présentation par M. TATY Pascal, 1^{er} adjoint de la demande formulée par M. Mme LORCHEL Philippe et Fabienne souhaitant acquérir une petite parcelle communale (portion de chemin public), d'environ 60 m² située devant les parcelles D 394 et D395 qu'ils viennent d'acquérir au lieu-dit Le Monnet, le conseil municipal accepte cette demande et propose le prix de vente à 0.30€ le m².

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de M. Mme LORCHEL Philippe.

Le conseil municipal prend note qu'une 2^{ème} délibération sera nécessaire après le passage du géomètre qui va déterminer la surface exacte de la parcelle.

5) Questions diverses

*convention commune de Ronno/ EURL Natur'allia géré par TATY Florentin : suite au dernier conseil du 24.11.20, quelques modifications sont apportées à la convention et le plan sera annexé à la convention.

*Myriam GIRARD informe du constat d'incivilités qui se sont déroulées mercredi 16/12 au soir au lieu-dit Le calvaire, des packs de bière, canettes, bouteilles et verres cassés ont été laissés sur une table de l'aire de pique-nique, une plainte sera déposée en gendarmerie

*la commission voirie sera réunie en début d'année pour travailler sur l'aménagement de la place de l'église, le tableau de classement de la voirie (voie nouvelle, chemin du Genevray parking de la Roche et voirie du lotissement Les Quatre vents)

* la commission bâtiment pour divers travaux d'entretien (rideau salle d'activité), projet salle des fêtes

*M. le maire informe que la COR souhaite prolonger le dispositif de fonds de concours mis en place en 2019. Un nouveau règlement d'attribution est proposé aux communes pour une durée de trois ans à compter du 01 janvier 2021.

Il doit avoir pour objet de financer la réalisation d'un équipement ; et son montant ne peut excéder la part du financement assuré, hors subvention, par la commune bénéficiaire. Le fonds de concours ne peut ainsi être supérieur à 50% du montant du projet. Chaque commune bénéficie d'une enveloppe forfaitaire sur trois ans calculée selon le principe suivant : une part fixe de 15 000€ et une part variable de 22€ par habitant, pour la commune de RONNO : l'enveloppe est de 29 498.00€.

*Travaux voirie : M. TATY informe que le revêtement de la traversée du village est fini ainsi que l'implantation des plots devant la mairie. Il reste à finir le marquage au sol, passage piétons et cheminement piétons en vert.

*suite à la question de Myriam GIRARD concernant la fréquentation des enfants de Ronno au centre de loisirs ainsi que le montant des subventions :

Pour 2019 : subvention CAF : 4 041.42€

Fréquentation 2019 : mercredi 2018-2019 :7 enfants, hiver 2019 :13 enfants, printemps 2019 : 11 enfants, juillet 2019 : 18 enfants, août 2019 :6 enfants, toussaint : 11 enfants.

Pour 2020 : subvention CAF : 5 406.48€

Fréquentation 2020 : mercredi 2019-2020 : 6 enfants, hiver 2020 : 11 enfants, juillet 2020 : 10 enfants, août 2020 :5 enfants, toussaint 2020 : 10 enfants, Noël 2020 : 4 enfants.

A RONNO, le 21 décembre 2020

Le Maire,

Philippe LORCHEL

